

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

KS Communication accueille les personnes en situation de handicap dans le cadre de l'aménagement et de l'accessibilité des locaux de ses clients ou du site de formation mis à disposition, si celui-ci est extérieur à l'entreprise d'accueil.

KS Communication demande à ses clients de signaler, au moins 8 jours avant le démarrage de la formation, de la présence d'un participant en situation de handicap en précisant la nature du handicap ainsi que leurs besoins spécifiques, afin de les accueillir dans des conditions optimales lors de la formation.

Accès à nos formations en présentiel ou distantiel



Pour les personnes à mobilité réduite

Les lieux et salles de formations sont mises à disposition par nos clients pour la formation de leur collaborateur.



Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel

Nous pouvons adapter notre **documentation à leurs besoins** (impression des supports pédagogiques avec une police adaptée à la vue des participants). Elle est mise dans ce cas à leur disposition en amont de la formation afin que le participant puisse le transcrire en braille à l'aide de son logiciel personnel.



Pour les personnes atteintes d'un handicap auditif

Pour nos prestations à distance, nous travaillons majoritairement avec l'outil Teams de Microsoft. Celui-ci dispose de fonctionnalités inclusives, tel que **le sous-titrage de la vidéo en direct.**

Tout savoir sur la formation professionnelle

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre une formation pour développer vos compétences, accéder à un métier, vous reconverter ou vous maintenir dans l'emploi ? Des dispositifs d'informations existent pour répondre à toutes vos questions :

- Pour bâtir votre projet de formation, vous informer sur les financements disponibles, aménager votre parcours pour compenser votre handicap : le site du gouvernement, monparcourshandicap.gouv.fr

Nos Partenaires Handicap

AGEFIPH - Délégation Régionale IDF

24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad
94 110 ARCUEIL
Tel : 0 800 11 10 09
<https://www.agefiph.fr/ile-de-france>

CAP EMPLOI

43 bis, rue d'Hautpoul
75 019 PARIS
Tel : 01 44 52 40 60
<https://www.capemploi75.org>

MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées

69, rue Victoire
75 009 PARIS
Tel : 01 53 32 39 39
<https://www.handicap.paris.fr>

KS COMMUNICATION - Référent handicap : s.richard@ks-communication.com - 01 40 28 10 05